

Compte rendu de la réunion du Conseil de quartier Sud-Est du 10 septembre 2009

Présents : C. Chavand – J. Julien – S. Monceau – N. Olivési – H. Reverdy – P. Rongy – P. Versaut – B. Cagne – E. Mennetrier – J. Terrasse-Payan – A. Feuillet – E. Retiere – F. Decheverry

Excusés : F. Baslé – C. Berruyer – D. Demule – AC. Jothy – A. Lagrange – J. Laguerre – V. Malassagne – JC. Sevessand – M. Barret

1. Validation du PV du 25 juin 2009 : pas de demande de modification

2. Points fiches :

. Projet d'aménagement devant les entrées des écoles maternelle et élémentaire du Bourg :

- Un bureau d'études a fait des propositions intégrant les demandes initiales.
- A proposer une réunion de travail avec les participants à la 1ère rencontre avant de finaliser le dossier.
- Puis chiffrage et proposition dans le cadre de l'examen du BP 2010.
- Remarque : il est demandé d'intégrer les parents d'élèves de l'école du Bourg.

. Rue Rabelais : refonte du passage devant la propriété « le Bel Air », y compris la signalétique au sol des places de parking le long du trottoir de l'ensemble de la rue (côté immeuble).

. Rue Molière : travaux prévus en octobre du réseau d'adduction d'eau.

. Avenue de Poisat / rue du Muret : un retour courrier a été fait après les réunions d'information.

- Rue du Muret : prochainement effacement des pointillés au sol délimitant la bande cyclable (1^{ère} étape).
- Avenue de Poisat (entre l'avenue Jean Jaurès et l'avenue Mendès France) : agir pour limiter la vitesse. A noter que cette section de voirie va passer en zone 30 et que des aménagements seront prévus dans ce cadre.

. Place du Bourg :

- 3 zones / ilots surélevés en cours de réalisation pour sécuriser le passage entre l'église et l'arrêt de bus.
- Aménagement devant les commerces : pose d'une signalisation verticale pour indiquer le stationnement des motos et pose d'arceaux pour les vélos à trois endroits distincts.

. Rue Charles Piot (à compter du gymnase Fernand Faivre) / rue Stendhal : Suite aux travaux RTE, les aménagements suivants ont été faits : travaux sur les trottoirs, éclairage public et continuité avec la rue Ravel pour une jonction harmonieuse avec la commune de Poisat qui a refait sa voirie.

- . Chemin Bel Air (problèmes des bus qui n'arrivaient pas à tourner) : l'agrandissement de la plateforme a été réalisé et pris en charge par la ville de Grenoble.
- . Croisement Général Vergnes / rue de la République : priorité marquée au sol (réalisé).
- . Feu au carrefour de la piscine : fin septembre, le feu sera équipé d'une fonction sonore activée par un badge qui sera remis aux personnes mal voyantes.
- . Test à réaliser au niveau de la Mairie : activation d'un message sonore (indications de direction) par détection et reconnaissance d'un badge magnétique. Ce badge sera remis aux personnes mal voyantes.
- . Une petite barrière a été installée au 15 rue de la République (travaux faits en juin) sur une portion manquante.
- . Passerelle du Verderet à l'arrêt du bus : les travaux sont terminés (attente des premières gelées pour tester l'efficacité du nouveau revêtement).

3. Point sur la visite de quartier du 1^{er} septembre 2009 :

- . Rue des Pellets :
 - Cette zone va devenir une « zone de rencontre » (limitation à 20 km/h et sera aménagée en tant que telle (marquage des entrées par des totems sur les deux côtés de la rue, ...).
 - Bassin / fontaine au croisement de la rue des Arraults : le panneau « eau non potable » n'est plus lisible. Il va être remis aux normes.
- . Rue Anselme Bonneton :
 - Beaucoup d'herbe déborde sur la route mais la Mairie ne peut pas intervenir car elle n'est pas propriétaire (courrier aux propriétaires des parcelles).
- . Rue Général Vergnes :
 - Un local à poubelles est prévu au niveau des deux nouveaux immeubles en construction. Ce local touche la propriété voisine.
Yves Letrone et les services techniques doivent voir avec le promoteur s'il est possible de le décaler.
Toute nouvelle solution devra être validée par la Métro et l'organisme en charge du ramassage des poubelles.
- . Avenue de la République :
 - Le percement Général Vergnes / rue de la République sera réalisé à réception de la réponse de GDF à qui il a été demandé une déviation de son réseau. L'accord EDF a déjà été reçu.
 - La partie de la rue Général Vergne qui ne sera plus empruntée du fait de la déviation, ne desservira plus que les garages de la résidence de « La Tuilerie ».
 - Réalisation d'un « bateau » au niveau des parkings actuels de la résidence des Tuilleries destiné à faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite.

- Réflexion en cours sur la possible création d'un local à poubelle à côté de l'église.
- La fin des travaux (enrobé définitif) sur la rue de la République est prévue en 2011.

4. Nuisances sonores parking Champ Fila

. On attend le résultat des démarches engagées pendant l'été :

- Plainte déposée à la Gendarmerie pour dégradation d'un grillage.
- Prise de contact du Codase avec les parents.
- M. Olivesi a rencontré une partie des jeunes. Un 1^{er} contact a été créé. En fait, il existe deux groupes : un composé de jeunes habitants de l'impasse de Champ Fila, et un autre constitué « d'extérieurs » qui arrivent en voitures.

5. Nuisances sonores sur la colline du château :

. Les joueurs de Djem bé (tam-tam) sont toujours là dans le parc, sur la crête du château.

. Paul Rongy est d'accord pour se rendre sur place afin de nouer le contact avec ces musiciens sur l'appel de la personne qui constate ces sons.

6. Investissements 2009

. Une demande a été faite pour un 4^{ème} composteur. Le CDQ donne son accord de principe mais il faut regarder et valider l'emplacement avant (P. Versaut).

. Le sas cycliste au niveau de l'avenue Jean Jaurès et de l'avenue de Poisat : réalisé pour un coût de 554 € TTC (accord pour une prise en charge par le CQSE).

. Table de pique-nique + bancs du square Valmy : accord donné par le CDQ pour un budget de 1 400 € TTC, pose comprise.

7. Infos Mairie :

. Forum des Associations le 12 Septembre 2009 (9H – 18H).

. La brocante dans le parc de la Mairie le 13 Septembre 2009 (9H – 18H).

. Inauguration du tennis couvert le 18 Septembre 2009 à 18H30.

. Le projet de centre de l'enfance dans le parc Dessens est réactivé du fait que l'EPHAD repart à son lieu d'origine, avenue d'Echirolles, près du pôle petite enfance.

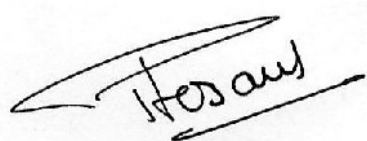
8. Questions diverses

- . Rue Paul Mistral : la solution actuelle de bandes plastique au sol est plus efficace que la solution précédente (plots) et l'élagage a été bien fait. La période d'ouverture de la piscine s'est bien passée.
- . La piste qui part de Tavernolle et qui rejoint la croix au-dessus du vélodrome derrière a été goudronnée mais les travaux s'arrêtent brutalement aux 1ères maisons d'Eybens. Effet surprise assuré pour les cyclistes qui empruntent cette voie.
- . Eclairage du terrain de foot : rien n'a changé. Les lumières sont mises en marche à 18H30 / 19H alors que ce n'est pas encore nécessaire (P. Rongy voit le service Sports).
- . Parking relai : pas de barrière de protection du côté du ruisseau mais le terrain est privé (il appartient au SMTC) (voir avec les Services techniques).
- . Stationnement rue Renoir et rue Cézanne : beaucoup de voitures mal garées. Peut-on installer et matérialiser des zones de stationnement interdit qui permettraient la verbalisation des contrevenants ?
- . Elagage à faire rue Renoir / place Raffin Dugens => courrier à faire au propriétaire (P. Rongy).
- . Constat / remarque : Manque d'esthétique du portique / portail de garage installé avenue de Poisat, à côté des deux maisons en construction.
- . Rue Renoir : est-il possible de diminuer l'intensité des lampadaires, d'autant qu'ils sont très hauts ? (P. Rongy voit les Services techniques).
- . Où se trouvera le local à poubelles du futur immeuble rue Renoir ? (P. Rongy voit les Services techniques).
- . Commission « accessibilité » : Henri Reverdy se retire et le CDQ fait appel aux volontaires pour le remplacer.
- . Prévoir une réunion par rapport aux zones 30. Une telle réunion est normalement prévue en novembre.
- . Aménagement avenue Jean Jaurès : pas de retour de la Métro à ce jour.

Prochaine réunion le jeudi 22 octobre 2009 à 20h30

Le Président du Conseil de quartier

L'élue référent,



Jean Julien

Pascale Versaut